

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

## SÉANCE DU 31 MARS 2009 À 18 HEURES 30

N° 2 - 26 / 2009 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS -  
PROGRAMMATION ANNEE 1 - ZONE D'ACTIVITÉS ALBIPOLE  
SECTEUR JEAN THOMAS & VEDEL- TRAVAUX DE VIABILISATION DE  
LA ZONE DEMANDE DE SUBVENTIONS

**L'An Deux Mille Neuf, le 31 Mars 2009**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 31 Mars à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE  
Secrétaire : Monsieur Thierry GINESTET

**Membres présents :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Louis BARRET, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES

**Membres suppléants votants** : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Alain LONG, Claude COSTES, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Marc DE GUALY, Eliane CARLES

**Membres suppléants présents non votants** : Mesdames, Messieurs, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Jean MAURIÈS

**Membres excusés :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Stephen JACKSON, Dominique BILLET, William NION, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TREBOSC, Viviane COMBES, Michel DELPOUX

**Membres suppléants** : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Michel ALBARÈDE, Christian MALGOUYRES, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 48**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 38**

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 31 MARS 2009**

### **N° 2 - 26 / 2009 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS - PROGRAMMATION ANNEE 1 - ZONE D'ACTIVITES ALBIPOLE SECTEUR JEAN THOMAS & VEDEL- TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA ZONE DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Pilote : Développement Economique

Autres services concernés par le présent rapport : Direction Générale des Services  
Finances et Budget  
Territoire d'Agglomération

**Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,**

Le développement du parc d'activités existant sur les communes d'Albi et de Terssac, s'est traduit par la réalisation complète de la ZAC de Fonlabour et celle de la ZAC d'Albipôle qui vient d'être achevée et dont la commercialisation des terrains touche à sa fin. Une seule parcelle permet d'accueillir des projets nécessitant plus de 2 Ha de foncier.

L'aménagement de la première tranche a permis le développement de la société SAFRA avec ses 150 emplois et ses 3 départements (Carrosserie industrielle de bus urbains, de wagons et aménagements). En outre, il existe une demande en grands terrains contigus à la zone de Fonlabour pour l'extension d'activités existantes. Deux contacts ont été formalisés par une option pour les terrains sur l'aménagement de la 2ème tranche et un 3ème lié à une activité dans le tertiaire devrait être finalisé pour le 3ème trimestre 2009.

L'aménagement sur ce secteur d'une zone à usage industriel et de services, assure la continuité entre les deux sites économiques d'Albipôle et de Fonlabour, en optimisant les infrastructures viaires et énergétiques existantes ainsi que celles de l'A68 (doublement RN 88 entre Marssac et ALBI).

Ce projet se situe dans un environnement économique favorable à l'implantation de nouvelles activités (présence des entreprises SAFRA, transports ANDRIEU, GAVAP, ANC, FLAVOURIN, SUMEX, PHODE, ESCAFFRE, etc....),.

En outre, le projet est situé sur un territoire desservi par une voie ferrée et un embranchement ferroviaire afin de développer, dans le futur, le fret par trains en accord avec les objectifs nationaux d'aménagement durable du territoire.

Ce projet assure la protection de l'habitat diffus existant, par la réalisation de zones tampons, à prescription paysagère. Il permet aussi de renforcer la lutte contre les inondations par la réalisation de bassins d'orages conséquents.

En outre le Schéma Territorial des Infrastructures Économiques réalisé en 2006 et remis au Conseil Régional de Midi Pyrénées a inscrit cette zone comme Zone d'Activités de niveau 1 pouvant ainsi bénéficier des aides de la Région.

Une première tranche des travaux d'aménagement a été réalisée en 2003 et il n'a pas été possible de continuer car une procédure d'expropriation était engagée à l'encontre

de deux des propriétaires. Celle-ci s'est achevée fin 2008 et il nous a été possible avec la prise de possession du foncier de relancer les travaux de viabilisation.

Ceux-ci concernent essentiellement à créer une voie de liaison entre les 2 zones d'activités existante (ZA de Fonlabour à l'Est et la ZAC d'Albipôle à l'Ouest), avec une voie spécifique pour les déplacements doux et la possibilité d'être desservie par les transports en commun. Un bassin de rétention des eaux pluviales sera aménagé en espaces verts ainsi que la bande de retrait pour les habitations existantes. 9 lots seront créés allant de 1 000 m<sup>2</sup> à 14 000 m<sup>2</sup> avec possibilité de regroupement si nécessaire.

Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces travaux de viabilisation s'élève à 1 605 400 € HT frais d'acquisition du foncier compris. Des subventions seront sollicitées auprès du Fonds National de l'Aménagement et du Développement du Territoire e (FNADT) pour un montant de 290 000 € et du Conseil Régional pour un montant de 211 000 € dans le cadre des zones d'activités de niveau 1 inscrites dans le STIE.

C'est pourquoi je vous demande :

- D'approuver l'opération ZA Albipôle - secteur Jean Thomas et Vedel - Travaux de viabilisation pour 2009.
- De l'inscrire dans la programmation de l'année 1 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-annexé,
- De solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès l'État, de la Région Midi-Pyrénées,
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération

### **Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le plan de financement ci-annexé

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et pour son attractivité de développer une zone de niveau 1 reliant la ZA Fonlabour à la ZAC Albipôle sur la commune de Terssac.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

☞ **APPROUVE** l'opération ZA Albipôle - secteur Jean Thomas et Vedel - Travaux de viabilisation pour 2009.

☞ **DIT** que cette opération sera inscrite dans la programmation de l'année 1 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois.

☞ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-annexé :

↳ **SOLLICITE** les subventions prévues au plan de financement auprès l'État, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn.

↳ **PRECISE** que les crédits nécessaires à cette opération sont prévus au budget annexe Zones d'Activités de l'exercice en cours.

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération

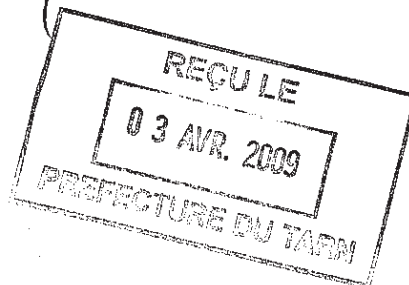
- **DIT QUE**, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,  
Fait le 31 Mars 2009

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE



**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**  
**POUR LA 2<sup>ème</sup> TRANCHE D'AMENAGEMENT**

Zone d'activités Albipôle – secteurs : Jean Thomas & Vedel  
 Surface totale aménagée : 158 445 m<sup>2</sup>  
 Commune : 81150 TERSSAC  
 Création : 200 emplois sur 5/6 ans

<b>DEPENSES € H.T.</b>		<b>RECETTES € H.T.</b>	
Achat terrain et frais	380 900	Subventions sollicitées	
Travaux et aménagement	1 181 000		
Maîtrise d'œuvre & contrôle	23 500	FNADT	290 000
Assurance & frais administratifs	5 000	CONSEIL REGIONAL ZA Niveau 1	211 000
Divers & imprévus, Frais financiers	15 000	Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A)	1 104 400
<b>TOTAL</b>	<b>1 605 400</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 605 400</b>